



PRIX VENDÔME

**Attribué par le ministère de la Justice et la Mission de recherche
Droit & Justice**

Année 2016

Le Prix Vendôme distingue chaque année une thèse de droit pénal, de procédure pénale ou de sciences criminelles portant sur un sujet intéressant particulièrement le ministère de la Justice, en partenariat avec les éditions Lexis Nexis. Une subvention de 3000 € est attribuée au lauréat. Les candidats devront avoir soutenu leur thèse entre le 1er septembre 2014 et le 31 décembre 2015.

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée
au Jeudi 21 avril 2016.**

Informations : www.gip-recherche-justice.fr